

VII  
BUDGET

DU

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

POUR L'EXERCICE 1914

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1914 s'élève à . . . . . fr.	43,179,728 »
Les crédits alloués pour 1913 montent à . . . . .	42,373,029 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	806,699 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

## A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1914 . . . . . fr.	42,091,228 »
— 1913 . . . . .	41,204,302 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	886,926 »

## B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1914 . . . . . fr.	1,088,500 »
— 1913 . . . . .	1,168,727 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	80,227 »

Soit en plus pour l'exercice 1914 . . . . . fr.	806,699 »
---	-----------

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient ainsi qu'il suit :

**PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.**CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*  
*Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . . fr.	656,875 »
— alloué pour 1913. . . . .	642,110 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	14,765 »

En tenant compte de la disparition de la charge temporaire de

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

15,000 francs qui figurait au Budget de 1913, le crédit ordinaire est relevé de 29,765 francs, en vue des augmentations de traitement à accorder par application du nouveau barème (arrêté royal du 23 mars 1912).

## CHAPITRE II.

## PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	149,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		153,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	4,000	»

Les pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance s'éteignent graduellement.

## CHAPITRE III.

## SCIENCES ET LETTRES.

ART. 11. — *Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages, etc. (Y compris une somme de 25,000 francs en charge temporaire.)*

Le maintien de la charge temporaire permettra de subsidier un second essai de théâtre national.

ART. 15. — *Observatoire royal : personnel ; salaires des gens de service ; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	166,950	»
— alloué pour 1913. . . . .		157,250	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	9,700	»

Promotions et augmentations réglementaires de traitement.

ART. 17. — *Bibliothèque royale : personnel ; traitements de disponibilité ; rédaction du catalogue général. Publication de la Bibliographie de Belgique.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	206,150	»
— alloué pour 1913. . . . .		196,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000	»

destinée principalement à couvrir les dépenses résultant de l'accroissement du personnel et des augmentations réglementaires de traitement, à régulariser la situation d'agents temporaires, etc.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. Publication de la Bibliographie de Belgique. (Y compris une somme de 23,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire est nécessaire pour continuer, en 1914, la publication du catalogue et pour l'installation de la collection des cartes et plans, qui, par son importance, a dû être distraite de la collection des estampes.

ART. 19. — *Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections ; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	129,500	»
— alloué pour 1913. . . . .		123,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	6,000	»

Promotions et augmentations réglementaires de traitement.

ART. 20. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions, etc. (Y compris une somme de 8,500 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	82,950	»
— alloué pour 1913. . . . .		80,450	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,500	»

La somme de 6,000 francs en charge temporaire, précédemment inscrite au Budget, reste nécessaire à raison de la continuation des travaux d'Anvers, qui peuvent amener tous les jours la découverte de matériaux paléontologiques du plus haut intérêt. Une seconde allocation en charge temporaire, de 2,500 francs, est demandée pour l'équipement des surveillants.

ART. 21. — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel ; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	109,150	»
— alloué pour 1913. . . . .		104,550	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	4,600	»

Renfort de personnel et augmentations réglementaires de traitement.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22. — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel ; atelier de reliure pour la restauration des documents ; collection sigillographique. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	17,500	»
— alloué pour 1913. . . . .		14,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	3,300	»

Le crédit ordinaire doit être augmenté de 1,300 francs à raison de l'extension de l'éclairage électrique, de l'accroissement de la section sigillographique et de l'acquisition d'ouvrages spéciaux.

La charge temporaire, portée de 1,000 à 3,000 francs, est destinée aux dépenses de matériel nécessitées par le classement de trois importantes collections.

ART. 23. — *Archives de l'État dans les provinces : personnel, traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	113,500	»
— alloué pour 1913. . . . .		105,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	8,300	»

Augmentations réglementaires de traitement.

ART. 24. — *Frais de publication des inventaires des archives ; etc. (Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.)*

Il y a lieu de maintenir la charge temporaire pour permettre la continuation de la publication des inventaires sommaires.

ART. 25. — *Échanges littéraires internationaux : Comité, traitements du personnel. Local et matériel ; frais d'expédition et d'emballage ; frais divers.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	33,900	»
— alloué pour 1913. . . . .		29,550	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	4,350	»

nécessité principalement par les dépenses de transport et par la location d'un immeuble où le service sera installé dans des conditions meilleures.

Le Comité a été reconstitué et un secrétaire rétribué lui est adjoint. Le libellé de l'article est rendu plus complet et plus précis par la mention spéciale du Comité.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE IV.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 28. — *Traitement du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	1,999,596	»
— alloué pour 1913. . . . .		1,983,680	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	15,916	»

Promotions et augmentations réglementaires; accroissement de personnel en rapport avec l'extension de certains services.

ART. 29. — *Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques, etc. (Y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	823,160	»
— alloué pour 1913. . . . .		752,435	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	70,725	»

L'augmentation importante du nombre des étudiants, l'extension des services et des locaux universitaires imposent un surcroît de frais d'entretien du mobilier, de chauffage, d'éclairage, etc. D'autre part, les dépenses d'alimentation des bibliothèques s'accroissent également, la production scientifique augmentant d'année en année. De ces chefs, une augmentation de 40,725 francs du crédit annuel est jugée nécessaire.

La somme de 30,000 francs en charge temporaire est destinée à des dépenses mobilières de premier établissement : ameublement et aménagements, matériel de laboratoire, de clinique, etc.

ART. 30. — *Bourses universitaires: bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	120,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		122,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	2,000	»

La Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges a terminé ses travaux. Le littéra *b* de cet article peut, en conséquence, être supprimé.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31. — *Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques ; frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	95,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		70,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	25,000	»

résultant de l'accroissement considérable du nombre des récipiendaires.

ART. 33. — *Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	11,200	»
— alloué pour 1913 . . . . .		9,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,700	»

Le nombre croissant des récipiendaires nécessite, chaque année, la prolongation des sessions.

ART. 37. — *Frais du concours universitaire, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	20,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		18,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

nécessité par l'accroissement du nombre des concurrents.

ART. 39 (nouveau). — *Frais de publication du vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.*

Crédit demandé : 2,500 francs.

Dépense périodique : même crédit que pour le rapport précédent.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE V.

## ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 41 (40 ancien). — *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, etc.* (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire doit être maintenue, la Commission de réforme de l'enseignement moyen n'ayant pas terminé ses travaux.

ART. 44 (43 ancien). — *Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	131,475	»
— alloué pour 1913 . . . . .		116,475	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	15,000	»

demandée en vue de l'accroissement de personnel qu'entraînera l'application de la réforme de l'enseignement normal moyen.

L'augmentation de 5,000 francs accordée en 1913 représentait la dépense se rapportant au quatrième trimestre de cet exercice.

ART. 45 (44 ancien). — *Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	16,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		20,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	4,000	»

provenant de la suppression de la charge temporaire.

ART. 46 (45 ancien). — *Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation, etc.* (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	78,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		81,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	3,000	»

La charge temporaire de 6,000 francs qui figurait au Budget de 1913 peut être réduite à 3,000 francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il n'y aura qu'une session d'examens pour l'obtention du diplôme de capacité pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles moyennes de garçons; il n'y a pas lieu d'organiser, en 1914, des examens pour l'obtention du diplôme de capacité pour l'enseignement des ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles.

ART. 48 (47 ancien). — *Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royales, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . . fr.	4,888,530 »
— alloué pour 1913. . . . .	4,794,660 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	93,870 »

Application du nouveau barème des traitements du personnel enseignant des athénées royales et des écoles moyennes pour garçons et pour filles.

ART. 54 (53 ancien). — *Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . . fr.	95,000 »
— alloué pour 1913 . . . . .	85,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	10,000 »

résultant de nombreuses mises en disponibilité et de l'application du nouveau barème des traitements.

ART. 55 (ancien). — *Frais de publication du vingtième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1914. . . . . fr.	»
— alloué pour 1913. . . . .	5,500 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . . fr.	5,500 »

Ce crédit disparaît en 1914.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

ART. 56 (ancien). — *Frais de publication de l'annuaire du personnel de l'enseignement moyen de l'État.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	»
— alloué pour 1913 . . . . .		1,300 »
		<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr.	1,300 »

Ce crédit disparaît en 1914.

**CHAPITRE VI.****ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

ART. 59 (60 ancien). — *Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	545,000 »
— alloué pour 1913 . . . . .		535,000 »
		<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000 »

Application des arrêtés réglant le taux des traitements et le mode d'avancement des inspecteurs de l'enseignement primaire, du vérificateur des économats des écoles normales et du contrôleur des projets de constructions scolaires.

ART. 62 (63 ancien). — *Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État, etc. (Y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	952,000 »
— alloué pour 1913 . . . . .		922,000 »
		<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr.	30,000 »

Le Gouvernement se croit obligé d'initier le personnel enseignant des écoles normales et des écoles primaires aux questions d'actualité.

Ces questions ont trait à l'organisation d'un 4<sup>me</sup> degré, déjà introduit dans le programme de quelques écoles primaires communales et privées, ainsi qu'à l'éducation linguistique, morale, intellectuelle, civique, patriotique, etc., de la jeunesse scolaire.

A cette fin, le Gouvernement se propose de faire donner, par un groupe

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

d'hommes compétents, une série de conférences sur les matières suivantes : économie domestique, agriculture, travaux manuels, évolution de la langue néerlandaise, psychologie expérimentale, calcul mental et procédés de calcul rapide, questions coloniales, patriotisme.

Une somme de 30,000 francs en charge temporaire est jugée nécessaire pour couvrir les dépenses à résulter de l'organisation de ces conférences spéciales.

ART. 69 (70 ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	13,090,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		12,820,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	270,000	»

déterminée d'après les chiffres officiels de la population scolaire et de manière à assurer l'application en 1914 du règlement général du 20 septembre 1898.

ART. 70 (71 ancien). — *Suppléments de traitement à accorder, pour l'exercice 1914 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs, en attendant la revision de la loi organique sur l'enseignement primaire, aux instituteurs communaux ainsi qu'aux instituteurs adoptés et adoptables autres que ceux visés par l'article 14, § 4, de la loi du 15 septembre 1895, sur des bases fixées par les arrêtés royaux des 30 janvier et 31 décembre 1912. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	4,200,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		4,000,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	200,000	»

Il a été reconnu qu'une somme de 4,200,000 francs au moins sera nécessaire pour payer les suppléments de traitement dus aux instituteurs en fonction à la date du 31 décembre 1913 et à ceux dont les titres prendront naissance pendant l'année 1914, soit par la création d'écoles ou de classes, soit par l'acquisition du diplôme.

Un certain nombre de suppléments dus pour les années 1911 et 1912 n'ont pu être alloués en leur temps, parce que les titres des intéressés ont été produits tardivement en état complet. Afin de pouvoir liquider l'arriéré sur le présent crédit, on propose d'insérer dans le libellé la mention : « pour l'exercice 1914 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs ».

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 74 (72 ancien). — *Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	930,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		920,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000	»

L'allocation des subsides extraordinaires par application du 8<sup>e</sup> alinéa de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 exigera une somme de 10,000 francs en sus de la partie du crédit qui restera disponible après le prélèvement des subsides complémentaires.

On propose donc, en même temps que l'augmentation nécessaire, la suppression de la disposition du libellé qui autorisait le transfert éventuel d'une somme de 50,000 francs, au maximum, de l'article 72 à l'article 70, cette faculté devant rester sans application.

ART. 74 (75 ancien). — *Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	155,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		145,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000	»

nécessaire pour couvrir le montant de l'intervention légalement obligatoire de l'État dans les frais d'intérim (art. 8 de la loi organique de 1884-1895).

ART. 76 (77 ancien). — *Subside compensateur aux écoles primaires libres inspectées réunissant les conditions déterminées par l'article 19 de la loi organique de 1895.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	1,060,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		1,000,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	60,000	»

nécessaire à l'effet de pouvoir liquider la totalité des subsides à allouer sur les bases admises depuis 1910.

Le crédit demandé est égal au montant alloué pour l'exercice 1912, y compris la somme ajoutée, par la loi autorisant des transferts, au crédit porté au Budget.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 78 (79 ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	3,180,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		3,160,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	20,000	»

Cette augmentation est calculée en tenant compte de la progression annuelle moyenne des subsides alloués depuis la mise en vigueur du règlement du 21 septembre 1898.

Elle est indispensable pour permettre d'accorder, pendant l'année 1914, les subsides réglementaires aux écoles gardiennes et aux écoles d'adultes communales adoptées et privées subsidiées.

ART. 84 (ancien). — *Frais de publication du vingt-troisième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	»
— alloué pour 1913 . . . . .		9,500
		<hr/>
DIMINUTION . . . . .	fr.	9,500

Dépense périodique. Ce crédit n'a pas de raison d'être en 1914.

## CHAPITRE VII.

## BEAUX-ARTS.

**Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.**

ART. 84 (86 ancien). — *Expositions générales des beaux-arts. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire de 40,000 francs doit être maintenue pour l'organisation du Salon triennal qui aura lieu à Bruxelles dans le courant de 1914.

**Musées royaux et musée Wiertz.**

ART. 95 (97 ancien). — *Musées royaux du Cinquantenaire, personnel; traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	181,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		179,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

nécessité par l'application d'un nouveau barème de traitements à un personnel plus nombreux.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.

ART. 101 (103 ancien). — *Commission royale des monuments et des sites : jetons de présence des membres frais ; de voyage des membres, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	26,200	»
— alloué pour 1913 . . . . .		25,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,000	»

La création de la Section des sites, dont la plupart des membres habitent la province, entraîne un surcroît de frais de déplacement.

ART. 102 (104 ancien). — *Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments et des sites ; frais de route, etc.*

Crédit demandé pour 1914. . . . .	fr.	10,500	»
— alloué pour 1913 . . . . .		9,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,000	»

La création de la Section des sites ayant nécessité la nomination de nouveaux membres correspondants, il en résulte un surcroît de frais de déplacements, qui ne pourrait être couvert que partiellement par l'augmentation de 2,000 francs allouée au Budget de 1913.

ART. 108 (110 ancien). — *Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux, etc.*

Le grand concours de composition musicale n'ayant pas lieu en 1914, la charge temporaire de 13,500 francs qui figurait au Budget de 1913 n'a plus sa raison d'être.

Le montant sera affecté aux autres dépenses pour lesquelles le crédit augmente ainsi indirectement de ladite somme.

ART. 109 (111 ancien). — *Inspection des écoles de musique. Conseil de perfectionnement des études musicales.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	12,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		10,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,000	»

Un arrêté royal du 28 février 1913 a réorganisé le Conseil de perfec-

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

tionnement de l'enseignement de la musique; ses séances plus nombreuses et l'allocation d'une indemnité au secrétaire entraîneront une augmentation de dépenses de 2,000 francs.

### DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

#### CHAPITRE IX.

##### SERVICES DIVERS.

ART. 113 (116 ancien). — *Enseignement moyen. Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 45,000 francs.

Un subside de 25,000 francs a été promis à l'administration communale de Nieuport, en vue de la reconstruction des bâtiments de l'École moyenne de l'État, pour filles, détruits par l'incendie.

D'autre part, une somme de 20,000 francs sera nécessaire en 1914, pour l'ameublement des établissements d'instruction moyenne de l'État.

ART. 114 (117 ancien). — *Enseignement primaire. Construction, ameublement, etc., de maisons d'école et d'écoles normales.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Ce crédit, égal à celui des années précédentes, est nécessaire aux besoins de l'exercice 1914 (maisons d'école et écoles normales).

ART. 115 (118 ancien). — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique, en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.*

Crédit demandé : 18,000 francs.

Il y a lieu pour la Belgique de continuer sa participation à ces travaux.

ART. 116 (nouveau). — *Musée des beaux-arts de Tournai. Part d'intervention de l'État. (1<sup>re</sup> annuité.)*

Crédit demandé : 12,500 francs.

Conformément aux précédents, le Gouvernement interviendra pour un

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

quart dans les frais de construction, prix du terrain non compris, du Musée des beaux-arts que la ville de Tournai se propose d'édifier. La somme de 12,500 francs représente le premier cinquième du subside promis.

ART. 117 (nouveau). — *Hôtel de ville de Léau. — Dégagement.*

Crédit demandé : 13,000 francs.

Une convention conclue entre l'État et la commune de Léau a pour but l'élargissement de la rue de Saint-Trond, pour ouvrir une perspective vers l'église, le dégagement des façades postérieures des halles et de l'hôtel de ville, rangés parmi les édifices monumentaux, et la construction d'un bureau des postes.

Le crédit demandé représente la part d'intervention du Département des Sciences et des Arts dans la dépense qu'entraînera l'exécution de cette convention.

---

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

**ALBERT,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Sciences et des Arts et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1914 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de quarante-deux millions nonante et un mille deux cent vingt-huit francs . . . fr. 42,091,228 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million quatre-vingt-huit mille cinq cents francs . . . 1,088,500 »

Soit ensemble à la somme de quarante-trois millions cent septante-neuf mille sept centvingt-huit francs, fr. 43,179,728 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 15 octobre 1913.

**ALBERT,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voordracht van Onze Ministers van Wetenschappen en Kunsten en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Wetenschappen en Kunsten voor het dienstjaar 1914 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee en veertig miljoen een en negentig duizend twee honderd acht en twintig frank . . . fr. 42,091,228 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een millioen acht en tachtig duizend vijf honderd frank . . . 1,088,500 »

Te zamen op de som van drie en veertig miljoen honderd negen en zeventig duizend zeven honderd acht en twintig frank. . . . . fr. 43,179,728 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Bruxelles, den 15 October 1913.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

PAR LE ROI :  
Le Ministre des Sciences  
et des Arts,

De Minister van Wetenschappen  
en Kunsten,

P. POULLET.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

M. LEVIE.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS  
POUR L'EXERCICE 1914.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité.	656,875 *	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses. <i>Frais du Bulletin du Ministère</i> . . . . .	64,000 *	753,875 *
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .	7,000 *	
5	Frais de route et de séjour; missions . . . . .	5,000 *	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et adoptables, des directeurs, professeurs, maîtres d'études des écoles normales provinciales ou libres agréées et des instituteurs des écoles d'application annexées à ces dernières écoles, et prenant cours en 1914 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) . . . . .	180,000 *	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art 3 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.	140,000 *	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN  
VOOR HET DIENSTJAAR 1914.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK I.</b>			
<b>HOOFDBESTUUR.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 •	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid.	656,875 •	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .	64,000 •	753,875
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek . . . . .	7,000 •	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen . . . . .	5,000 •	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>PENSIOENEN EN HULPGELDEN.</b>			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleeraars en -onderwijzers en aan leden van het onderwijzend personeel der aangenomen en aanneembare lagere scholen, bestuurders, leeraars, studiemeesters der aangenomen provinciale of vrije normaalscholen en onderwijzers op de aan laatst gemelde toegevoegde oefenscholen, en ingaande in 1914 of vóór 1 <sup>o</sup> Januari van het meld jaar. (Onbepaald krediet). . . . .	180,000 •	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleeraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 <sup>o</sup> Januari 1914.	140,000 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues. . . . .	25,000 »	422 397 *
9	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'administration de l'Instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867) . . . . .	797 »	
10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime . . . . .	67,600 »	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>SCIENCES ET LETTRES.</b>			
11	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie: rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location de deux tables d'études à la station zoologique et physiologique de Naples et d'une table d'études aux stations biologiques de Roscoff et de Wimereux. Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'administration des Sciences et des Lettres. (Y compris une somme de 25,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	294,850 »	
12	Institut historique belge de Rome . . . . .	28,000 »	
15	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i> . Publication d'une collection des grands écrivains du pays . . . . .	123,200 »	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand . . . . .	25,000	422,597
9	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het bestuur van het Openbaar Onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 15 Maart 1867) . . . . .	797	
10	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten . . . . .	67,600	
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.</b>			
11	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulpgelden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan families van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliotheca belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie: opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van twee studietafels in het zoologisch en physiologisch station van Napels, en van eene studietafel in de biologische stations van Roscoff en van Wimereux. Deelneming van België in de kosten van het Middenbureau voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken, drukwerk en allerlei uitgaven voor den bijzonderen dienst van het beheer van Wetenschappen en Letteren ( <i>Inbegrepen eene som van 25,000 frank als tijdelijke last.</i> ) . . . . .	204,850	
12	Belgisch historisch Instituut te Rome . . . . .	28,000	
13	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting <i>De Keyn</i> . Drukkosten; prijzen der wedstrijd. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën, verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> . Uitgave eener verzameling van 's Lands groote schrijvers. . . . .	125,200	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
14	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande. . . . .	58,900	
15	Observatoire royal : personnel; salaires des gens de service; traitements de disponibilité. . . . .	166,050	
16	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. . . . .	100,200	
17	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . . . . .	206,150	
18	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . (Y compris une somme de 23,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	509,100	1,778,550
19	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité . . . . .	129,500	
20	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 8,500 francs en charge temporaire.) . . . . .	82,950	
21	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité. . . . .	109,150	
22	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	17,500	
23	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité . . . . .	113,500	
24	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales. (Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	24,700	
25	Échanges littéraires internationaux : comité, traitements du personnel. Local et matériel; frais d'expédition et d'emballage; frais divers. . . . .	35,900	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
14	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde . . . . .	58,900 °	
15	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid . . . . .	166,950 °	
16	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk.	100,200 °	
17	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des gemeenen catalogus. Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . . . . .	206,150 °	
18	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . (Inbegrepen eene som van 23,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	509,100 °	1,778,550 °
19	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid . . . . .	129,500 °	
20	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> . (Inbegrepen eene som van 8,500 frank als tijdelijke last.) . . . . .	82,950 °	
21	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid. . . . .	109,150 °	
22	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het berstellen van oorkonden; zegelverzameling. (Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	17,500 °	
23	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid. . . . .	113,500 °	
24	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klasseering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeeringen gebleven; kosten van klasseering, afschrijven, vervoer, enz; inspectie der gemeentearchieven. (Inbegrepen eene som van 4,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	24,700 °	
25	Internationale letterkundige uitwisselingen : comiteit, jaarwedden van het personeel lokaal en materieel; kosten van verzending en inpakking; verschillende kosten . . . . .	55,000 °	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE IV.</b> <b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.</b>			
26	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000	»
27	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. . . . .	2,000	»
28	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'un service extra-universitaire Rémunération de services rendus par des personnes étrangères au personnel universitaire. . . . .	1,999,596	»
29	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Subsidés pour encourager dans les universités le mouvement en faveur de l'éducation physique des étudiants. (Y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire.) . . . . .	823,160	»
50	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires . . .	120,000	»
31	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .	95,000	»
52	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers. . . . .	5,000	3,108,556 »
33	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, litt. f de la loi du 12 avril 1894). . . . .	11,200	»
54	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .	1,000	»
35	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission . . . . .	5,100	»
36	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du secrétaire adjoint.	2,000	»
57	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités . . . . .	20,000	»
58	Subsidés pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .	21,000	»
59	Frais de publication du vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État . . . . .	2,500	»

## BEGROOTING VAN HET MIN VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
<b>HOOGER ONDERWIJS.</b>			
26	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris . . . . .	1,000	»
27	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten. . . . .	2,000	»
28	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool. Vergelding der diensten bewezen door personen die niet van het personeel der hoogeschoolen deel uitmaken. . . . .	1,999,596	»
29	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen. Toelagen tot aanmoediging, op de hoogeschoolen, van de beweging ten voordeele van lichamelijke opleiding der studenten. (Inbegrepen eene som van 30,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	823,160	»
30	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen. Reisbeurzen voor houders van wetenschappelijke universiteits diploma's. . . . .	120,000	»
31	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's . . . . .	95,000	»
32	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders . . . . .	5,000	3,108,356
33	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken (art. 17, litt. f, der wet van 12 April 1894) . . . . .	11,200	»
34	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken . . . . .	1,000	»
35	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie . . . . .	5,100	»
36	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den hulpsecretaris.	2,000	»
37	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekrunde verhandelingen en andere schriften de hoogeschoolen aangelangende . . . . .	20,000	»
38	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs teogen. Inschrijvingen . . . . .	21,000	»
39	Drukkosten van het een en twintigste driejaarlijksch verslag over den toestand van het op Staatskosten gegeven hooger onderwijs . . . . .	2,500	»

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT MOYEN</b>			
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitements du secrétaire et du bibliothécaire . . . . .	2,000 •	
41	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. ( <i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	12,920 •	
42	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités . . . . .	65,900 •	
43	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau . . . . .	20,000 •	
44	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège . . . . .	151,475 •	
45	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège . . . . .	16,000 •	
46	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce. ( <i>Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .	78,000 •	
47	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel . . . . .	2,800 •	5,642,833 •

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
<b>MIDDELBAAR ONDERWIJS.</b>			
40	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedden van den secretari en van den bibliothecaris. . . . .	2,000 .	
41	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten. Kosten van de Commissie tot hervorming van het middelbaar onderwijs. ( <i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i> ) . . . . .	12,920 "	
42	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs : jaarwedden van het personeel, vergoedingen.	65,900 .	
43	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het beheer van lager onderwijs); nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten; vergoedingen; zendingen; kantoorkosten . . . . .	20,000 .	
44	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik . . . . .	151,475 .	
45	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lageren graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik . . . . .	16,000 .	
46	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedinge nen vergoedingen. ( <i>Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.</i> ) . . . . .	78,000 .	5,642,633 .
47	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel . . . . .	2,800 .	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
48	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royales (lois du 1 <sup>er</sup> juin 1850 et du 15 juin 1881) et aux écoles moyennes (lois du 1 <sup>er</sup> juin 1850 et du 15 juin 1881). Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles) . . . . .	4,888,530 .	
49	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées . . . . .	34,500 .	
50	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé. . . . .	188,908 .	
51	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides . . . . .	49,100 .	
52	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys Impressions, fournitures et frais divers . . . . .	30,500 .	
53	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi . . . . .	2,000 .	
54	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements . . . . .	95,000 .	
55	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impressions intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage . . . . .	20,000 .	
56	Musée pédagogique de l'enseignement moyen . . . . .	5,000 .	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>			
57	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire . . . . .	2,000 .	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
48	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881) en aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten) . . . . .	4,888,530	»
49	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen . . . . .	54,500	»
50	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 <sup>o</sup> en van 2 <sup>o</sup> graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschaft . . . . .	188,908	»
51	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen. . . . .	40,100	»
52	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfskosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk, leveringen en onderscheidene kosten . . . . .	50,500	»
53	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 <sup>o</sup> graad, die buiten bediening is . . . . .	2,000	»
54	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten . . . . .	95,000	»
55	Uitgave van schoolboeken; aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankoop van boekwerken en allerlei aankopen voor den bijzonderen dienst van het middelbaar onderwijs; drukkosten betreffende uitsluitend gemelden dienst; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; vergoedingen; reiskosten. . . . .	20,000	»
56	Pedagogisch Museum van het middelbaar onderwijs . . . . .	5,000	»
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
<b>LAGER ONDERWIJS.</b>			
57	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedge van de secretarissen en van den boekbewaarder . . . . .	2,000	»

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
58	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers . . . . .	4,500	
59	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité. . . . .	545,000	
60	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux; 2° aux inspecteurs cantonaux; 3° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire . . . . .	221,500	
61	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite . . . . .	121,100	
62	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires; 2° pour les instituteurs et institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiaires. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidies aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application (Y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire)	952,000	
63	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne . . . . .	35,000	
64	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .	8,000	
65	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	88,000	
66	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsidies aux écoles normales agréées . . . . .	500,000	
67	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiaires, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers . . . . .	207,000	
			27,848,350

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
58	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaren, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den Raad; druk, autographiën, kopieën en andere door hooger genoemden Raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven . . . . .	4,500 •	
59	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid . . . . .	545,000 •	
60	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 <sup>o</sup> aan de hoofdopzieners; 2 <sup>o</sup> aan de kantonnale opzieners; 3 <sup>o</sup> aan de afgevaardigde opzieners. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht . . . . .	221,500 •	
61	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfskosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten . . . . .	121,100 •	
62	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen en inleidingvoordrachten: 1 <sup>o</sup> ten bate van het personeel van het toezicht en der lagere normaalscholen; 2 <sup>o</sup> ten bate der onderwijzers en onderwijzeressen der gemeente-aangenomen en vrije gesubsidieerschoolen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der examens van bekwaamheid voor het onderwijs van verschillende vakken in de tijdelijke normaalleergangen onderwezen. Kosten van verschillende aard Toelagen aan de bestuurders der normaalgestichten om een deel der kosten van de toepassingskosten te dekken. (Inbegrepen eene som van 30,000 frank als tijdelijke last.) . . . . .	952,000 •	
63	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uitredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs (1884-1895). Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Proëbel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzeres. . . . .	35,000 •	
64	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des beheers van lager onderwijs. . . . .	8,000 •	
65	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	88,000 •	
66	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen. . . . .	500,000 •	
67	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en practisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de mededingende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten . . . . .	207,000 •	27,848,550 •

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
68	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .	100,000	»
69	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption. . . . .	13,090,000	»
70	Suppléments de traitement à accorder pour l'exercice 1914 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs, en attendant la révision de la loi organique sur l'enseignement primaire, aux instituteurs communaux ainsi qu'aux instituteurs adoptés et adoptables autres que ceux visés par l'article 14, § 4, de la loi du 15 septembre 1895, sur des bases fixées par les arrêtés royaux des 30 janvier et 31 décembre 1912. (Crédit non limitatif.) . . . . .	4,200,000	»
71	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 <sup>o</sup> aux communes; 2 <sup>o</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné . . . . .	950,000	»
72	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées, pour garçons . . . . .	50,000	»
73	Part de l'Etat dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1914 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	1,800,000	»
74	Part de l'Etat dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1914 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	155,000	»
75	Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés, pour 1914 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs . . . . .	110,000	»
76	Subside compensateur aux écoles primaires libres inspectées réunissant les conditions déterminées par l'article 19 de la loi organique de 1895 . . . . .	1,060,000	»
77	Part de l'Etat dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin et d'insuffisance du clergé paroissial . . . . .	10,000	»
78	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 78 à l'article 69 et vice versa.) . . . . .	3,180,000	»
79	Suppléments de traitement à accorder aux institutrices gardiennes laïques diplômées des écoles communales, adoptées et adoptables . . . . .	430,000	»
80	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités . . . . .	9,200	»
81	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .	4,500	»
82	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire . . . . .	55,050	»

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
68	Bouw, aankoop, verbetering en meubilering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen. . . . .	100,000 »	
69	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen. . . . .	15,090,000 »	
70	Bijweden voor het dienstjaar 1914 en uitzonderlijk voor de vorige dienstjaren, in afwachting van de herziening der wet tot regeling van het lager onderwijs, te verleenen aan gemeentelijke, alsmede aan aangenomen en aanneembare onderwijzers, buiten diegene bedoeld onder artikel 14, § 4, der wet van 15 September 1895, op bij de koninklijke besluiten van 30 Januari en 31 December 1912 bepaalde grondslagen. (Onbepaald krediet). . . . .	4,200,000 »	
71	Aanvullende toelagen, te verleenen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 <sup>o</sup> aan de gemeenten; 2 <sup>o</sup> aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegde wet.— Buitengewone toelagen te verleenen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel. . . . .	950,000 »	
72	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens. . . . .	30,000 »	
73	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1914 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren. . . . .	1,800,000 »	
74	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1914 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren. . . . .	155,000 »	
75	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor 1914 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren. . . . .	110,000 »	
76	Vergeldende toelage aan de lagere vrije scholen waarop toezicht wordt gehouden die beantwoorden aan de eischen bepaald bij artikel 19 der wet tot inrichting van 1895. . . . .	1,060,000 »	
77	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs gegeven door de afgevaardigden van de bedienaars der eerediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat. . . . .	10,000 »	
78	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (Worden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 78 op artikel 69, en omgekeerd.) . . . . .	5,180,000 »	
79	Bijweden te verleenen aan de wereldlijke gediplomeerde bewaarschoolonderwijzeressen van de gemeentelijke, aangenomen en aanneembare scholen. . . . .	430,000 »	
80	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen. . . . .	9,200 »	
81	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders. . . . .	4,500 »	
82	Schriften het lager onderwijs aanebelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale schoolmuseums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs. . . . .	55,950 »	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VII.</b>			
<b>BEAUX-ARTS.</b>			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
85	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000	
84	Expositions générales des beaux-arts part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)	140,000	
85	Conseil supérieur des beaux-arts. Traitement du secrétaire. Frais divers	2,000	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
86	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	153,405	
87	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions de médailles et de livres. Acquisition et frais d'entretien de modèles destinés à l'enseignement	255,000	
88	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	10,000	
80	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	1,000	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
<b>SCHOONE KUNSTEN.</b>			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
83	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van het bestuur van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van gootsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgelden aan familiën van overleden kunstenaars . . . . .	275,000	»
84	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School. ( <i>Inbegrepen eene som van 40,000 frank als tijdelijke last.</i> ) . . . . .	140,000	»
85	Hoogere Raad voor schoone kunsten. Jaarwielde van den secretaris. Verschillende uitgaven. . . . .	2,000	»
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
36	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst . . . . .	153,405	»
*7	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop van eerepenningen en boeken. Aankoop en onderhoud van modellen voor het onderwijs . . . . .	255,000	»
*8	Opzicht der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende . . . . .	10,000	»
89	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst . . . . .	1,000	»

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
90	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études . . . . .	17,000	»
91	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome . . . . .	38,957	»
92	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses . . . . .	20,000	»
<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>			
95	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance . . . . .	77,350	»
94	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus . . . . .	115,700	»
95	Musées royaux du Cinquantenaire. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections . . . . .	181,000	»
96	Musées-royaux du Cinquantenaire: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance et des Comités de sections. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. . . . .	150,000	»
<i>Monuments publics.</i>			
97	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .	50,000	»
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
98	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux . . . . .	125,000	»
99	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations . . . . .	200,000	»
100	Commission royale des monuments et des sites. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité . . . . .	17,500	»
101	Commission royale des monuments et des sites : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication . . . . .	26,200	»
			2,525,567

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
90	Toelagen aan jonge kunsttoefenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën . . . .	17,000 *	
91	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome . . . . .	38,957 *	
92	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven . . . . .	20,000 *	
<i>Koninklijke museums en Wiertz-Museum.</i>			
93	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst en Wiertz-Museum. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; kosten van toezicht . . . . .	77,550 *	
94	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten . . . . .	115,700 *	
95	Koninklijke museums van het Jubelpark. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; studiekosten der verzamelingen . . . . .	181,000 *	
96	Koninklijke museums van het Jubelpark: materieel en aankopen. Aanwezigheidspenningen aan de leden der Commissie van toezicht en der Afdelingscomiteen. Kosten van drukken en verkoop van den catalogoog. Verschillende uitgaven . . . . .	150,000 *	
<i>Openbare monumenten.</i>			
97	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	36,000 *	
<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>			
98	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelyk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken . . . . .	125,000 *	
99	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen . . . . .	200,000 *	
100	Koninklijke Commissie voor de monumenten en de landschappen. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid . . . . .	17,300 *	2,525,367
101	Koninklijke Commissie voor de monumenten en de landschappen: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave. . . . .	26,200 *	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
102	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments et des sites; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission. . . . .	10,500 »	
105	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 »	
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
104	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .	190,500 »	
105	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	104,835 »	
106	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	66,750 »	
107	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	65,190 »	
108	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours. Dépenses diverses.	220,200 »	
109	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	12,000 »	
110	Part de l'État dans les traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des Beaux-Arts . . . . .	1,000 »	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES</b>			
111	Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse. Rente annuelle et viagère de 2,500 francs due en vertu du legs fait à l'État par M. Vermeersch. (Arrêté royal du 9 février 1911.) Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	8,500 »	13,500 »
112	Subsides aux fédérations des sociétés belges de gymnastique . . . . .	5,000 »	
TOTAL . . . fr.			42,091,228 »

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.		
103	Reis- en verblijfskosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de Koninklijke Commissie voor de monumenten en de landschappen; reis- en verblijfskosten der briefwisselende leden dezer Commissie . . . . .	10,500	
105	Bulletin der Commissiën van kunst en oudheid: opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500	
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
104	Koninklijk conservatorium van Brussel: begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde. . . . .	190,500	
105	Koninklijk conservatorium van Luik: begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel . . . . .	104,835	
106	Koninklijk conservatorium van Gent: begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel . . . . .	66,760	
107	Koninklijk Vlaamsch conservatorium van Antwerpen: toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. . . . .	65,100	
108	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude Belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen. Verschillende uitgaven . . . . .	220,200	
109	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën . . . . .	12,000	
110	Aandeel van den Staat in de jaarwelden van beschikbaarheid der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangelende van het bestuur van Schoone Kunsten. . . . .	1,000	
	<b>HOOFDSTUK VIII.</b>		
	VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.		
111	Hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begravenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten van het hoofdbestuur welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Jaarlijksche en levenslange rente van 2,500 frank verschuldigd op grond van de door den heer Vermeersch aan de Staat gedane erfgift (Koninklijk besluit van 9 Februari 1911.) Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven . . . . .	8,500	15,500
112	Toelagen aan de verbonden der Belgische turngenootschappen . . . . .	5,000	
	TOTAAL . . . fr.		42,001,228

## BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
115	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux . . . . .	45,000 »	
114	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école et d'écoles normales. . . . .	1,000,000 »	
115	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique, en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.	18,000 »	1,088,500 »
116	Musée des beaux-arts de Tournai. — Part d'intervention de l'État (1 <sup>re</sup> annuité) . . .	12,500 »	
117	Hôtel de ville de Léau. — Dégagement . . . . .	15,000 »	
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS. . . . fr.</b>			<b>45,179,728 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 15 octobre 1913.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Sciences et des Arts,*

P. POULLET.

*Le Ministre des Finances,*

M. LEVIE.

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
<b>VERSCHILLENDE DIENSTEN.</b>			
113	Middelbaar onderwijs. — Opbouw en meubilering van lokalen . . . . .	45,000 »	
114	Lager onderwijs. — Opbouw, meubilering, enz., van lokalen voor scholen. en normaal- scholen. . . . .	1,000,000 »	
115	Deelneming van België aan de ontdekkings werken van waterbeschrijving en levensleer in uitvoering van het programma van den Internationalen Raad van Zeeonderzoek .	18,000 »	1,088,500 »
116	Museum van schoone kunsten te Doornijk. — Bijdrage van den Staat (1 <sup>e</sup> annuïteit) . .	12,500 »	
117	Stadhuis van Zout-Leeuw. — Vrijmaking. . . . .	15,000 »	
<b>TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN. . fr.</b>			<b>43,170,728 »</b>

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 15 October 1913.

**ALBERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Wetenschappen en Kunsten,*

P. POULLET.

*De Minister van Financiën,*

M. LEVIE.

(49)

# DÉVELOPPEMENTS

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS**

**POUR L'EXERCICE 1914**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																									
		<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>																																																																																																																									
		<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																																																																																									
		<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																																																																									
1	a.	Traitement du Ministre . . . . .																																																																																																																									
		Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .		648,072																																																																																																																							
				<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">NOMBRE actuel d'agents. (1<sup>er</sup> juill. 1913.)</th> <th colspan="2">TRAITEMENTS annuels.</th> <th rowspan="2">DÉPENSES.</th> </tr> <tr> <th>Minimum.</th> <th>Maximum.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>12,000</td> <td>14,400</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>10,000</td> <td>15,200</td> <td>46,200</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>8,000</td> <td>10,800</td> <td>80,500</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>6,000</td> <td>8,400</td> <td>56,000</td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>4,600</td> <td>6,480</td> <td>62,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,600</td> <td>6,480</td> <td>5,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,600</td> <td>7,480</td> <td>5,600</td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>3,500</td> <td>5,880</td> <td>64,890</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>2,400</td> <td>3,200</td> <td>48,100</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>2,800</td> <td>4,200</td> <td>32,150</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>2,200</td> <td>2,750</td> <td>24,850</td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>1,800</td> <td>2,600</td> <td>32,750</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400</td> <td>5,880</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>1,600</td> <td>4,200</td> <td>12,400</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1,400</td> <td>2,880</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>1,500</td> <td>3,120</td> <td>11,800</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,400</td> <td>3,120</td> <td>15,320</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>1,800</td> <td>2,760</td> <td>5,800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,400</td> <td>2,280</td> <td>5,500</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>1,500</td> <td>2,640</td> <td>14,800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>800</td> <td>1,680</td> <td>2,100</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>1,500</td> <td>1,920</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>700</td> <td>1,080</td> <td>9,850</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>900</td> <td>6,000</td> <td>22,180</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>1,200</td> <td>1,800</td> <td>14,800</td> </tr> <tr> <td>°</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>16,820</td> </tr> <tr> <td>°</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>34,862</td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td style="text-align: right;">648,072</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE actuel d'agents. (1 <sup>er</sup> juill. 1913.)	TRAITEMENTS annuels.		DÉPENSES.	Minimum.	Maximum.	1	12,000	14,400	12,000	4	10,000	15,200	46,200	9	8,000	10,800	80,500	9	6,000	8,400	56,000	13	4,600	6,480	62,200	1	4,600	6,480	5,400	1	5,600	7,480	5,600	16	3,500	5,880	64,890	19	2,400	3,200	48,100	9	2,800	4,200	32,150	10	2,200	2,750	24,850	16	1,800	2,600	32,750	1	2,400	5,880	2,400	7	1,600	4,200	12,400	5	1,400	2,880	5,000	6	1,500	3,120	11,800	5	2,400	3,120	15,320	5	1,800	2,760	5,800	2	1,400	2,280	5,500	10	1,500	2,640	14,800	2	800	1,680	2,100	8	1,500	1,920	8,000	12	700	1,080	9,850	5	900	6,000	22,180	11	1,200	1,800	14,800	°	"	"	16,820	°	"	"	34,862				648,072	
NOMBRE actuel d'agents. (1 <sup>er</sup> juill. 1913.)	TRAITEMENTS annuels.		DÉPENSES.																																																																																																																								
	Minimum.	Maximum.																																																																																																																									
1	12,000	14,400	12,000																																																																																																																								
4	10,000	15,200	46,200																																																																																																																								
9	8,000	10,800	80,500																																																																																																																								
9	6,000	8,400	56,000																																																																																																																								
13	4,600	6,480	62,200																																																																																																																								
1	4,600	6,480	5,400																																																																																																																								
1	5,600	7,480	5,600																																																																																																																								
16	3,500	5,880	64,890																																																																																																																								
19	2,400	3,200	48,100																																																																																																																								
9	2,800	4,200	32,150																																																																																																																								
10	2,200	2,750	24,850																																																																																																																								
16	1,800	2,600	32,750																																																																																																																								
1	2,400	5,880	2,400																																																																																																																								
7	1,600	4,200	12,400																																																																																																																								
5	1,400	2,880	5,000																																																																																																																								
6	1,500	3,120	11,800																																																																																																																								
5	2,400	3,120	15,320																																																																																																																								
5	1,800	2,760	5,800																																																																																																																								
2	1,400	2,280	5,500																																																																																																																								
10	1,500	2,640	14,800																																																																																																																								
2	800	1,680	2,100																																																																																																																								
8	1,500	1,920	8,000																																																																																																																								
12	700	1,080	9,850																																																																																																																								
5	900	6,000	22,180																																																																																																																								
11	1,200	1,800	14,800																																																																																																																								
°	"	"	16,820																																																																																																																								
°	"	"	34,862																																																																																																																								
			648,072																																																																																																																								
2	b.	Traitements de disponibilité . . . . .		8,805																																																																																																																							
		A REPORTER. . . fr.																																																																																																																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	.	.	21,000	21,000	
656,875	642,110	14,765	.	612,110	515,064 77	
677,875	663,110	14,765	.	633,110	536,064 77	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses . . . . .	62,000 »
4	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .	2,000 »
5	»	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .	
5	»	Frais de route et de séjour; missions . . . . .	
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b> . . . fr.			
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
6	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et adoptables, des directeurs, professeurs, maîtres d'études des écoles normales provinciales ou libres agréées, et des instituteurs des écoles d'application annexées à ces dernières écoles, et prenant cours en 1914 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) . . . . .	
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) . . . . .	6,000 »
7	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1914 . . . . .	145,000 »
8	»	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues . . . . .	
9	»	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867) . . . . .	
10	»	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime . . . . .	
<b>TOTAL DU CHAPITRE II.</b> . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
677,875	663,110	14,765	»	655,110 »	536,064 77	
64,000	64,000	»	»	64,000 »	65,707 19	
7,000	7,000	»	»	7,000 »	6,999 88	
5,000	5,000	»	»	6,015 57	5,184 80	
755,875	739,110	14,765	»	710,125 57	611,956 64	
AUGMENTATION . fr.		14,765 »				
180,000	180,000	»	»	165,000 »	153,497 42	
149,000	153,000	»	4,000	155,000 »	151,502 42	
25,000	25,000	»	»	25,000 »	25,000 »	
797	797	»	»	797 »	797 »	
67,600	67,600	»	»	67,600 »	67,595 »	
422,597	426,597	»	4,000	413,597 »	398,589 84	
DIMINUTION. . . fr.		4,000 »				



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
294,850	294,850	»	»	287,562 50	292,848 57	a) Concours décennal de mathématiques pures.
28,000	28,000	»	»	28,000	26,596 56	
125,200	123,200	»	»	126,200	123,624 37	
446,050	446,050	»	»	441,762 50	442,869 50	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																								
		REPORT. . . . . fr																																																								
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel ; traitements de disponibilité. . . . . 10,700 »																																																								
14			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,100</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">10,700</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	7,000	1	2,600	1	1,100		»		10,700																																										
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																									
1	7,000																																																									
1	2,600																																																									
1	1,100																																																									
	»																																																									
	10,700																																																									
	b.	Jetons de présence . . . . . 7,000 »																																																								
	c.	Frais d'impression ; prix des concours . . . . . 15,470 »																																																								
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux ; frais divers . . . . . 730 »																																																								
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . . 5,000 »																																																								
15	»	Observatoire royal : personnel ; salaire des gens de service ; traitements de disponibilité . . . . .																																																								
			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>9,600</td> <td>9,600</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>7,500 à 10,000</td> <td>17,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>28,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>4,200 à 5,000</td> <td>25,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>2,600 à 4,400</td> <td>25,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,600</td> <td>3,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>17</td> <td>1,400 à 2,200</td> <td>28,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,900</td> <td>1,900</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1,500</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>900</td> <td>900</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Traitements de disponibilité . . . . .</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nominations, promotions, indemnités, etc. . . . .</td> <td>15,750</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">166,950</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	9,600	9,600	2	7,500 à 10,000	17,500	5	5,500 à 6,500	28,500	5	4,200 à 5,000	25,000	1	4,000	4,000	7	2,600 à 4,400	25,200	1	3,600	3,600	1	5,000	5,000	17	1,400 à 2,200	28,800	1	1,600	1,600	1	1,900	1,900	1	800	800	4	1,500	6,000	1	900	900		Traitements de disponibilité . . . . .	800		Nominations, promotions, indemnités, etc. . . . .	15,750			166,950
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																								
1	9,600	9,600																																																								
2	7,500 à 10,000	17,500																																																								
5	5,500 à 6,500	28,500																																																								
5	4,200 à 5,000	25,000																																																								
1	4,000	4,000																																																								
7	2,600 à 4,400	25,200																																																								
1	3,600	3,600																																																								
1	5,000	5,000																																																								
17	1,400 à 2,200	28,800																																																								
1	1,600	1,600																																																								
1	1,900	1,900																																																								
1	800	800																																																								
4	1,500	6,000																																																								
1	900	900																																																								
	Traitements de disponibilité . . . . .	800																																																								
	Nominations, promotions, indemnités, etc. . . . .	15,750																																																								
		166,950																																																								
16	»	Observatoire royal : frais de matériel ; acquisition d'instruments ; impressions . . . . .																																																								
		A REPORTER . . . . . fr.																																																								

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
446,050	446,050	»	»	441,762 50	442,869 50	
58,900	58,900	»	»	58,900 »	47,400 »	
166,950	157,250	9,700	»	139,650 »	131,225 »	
100,200	100,200	»	»	108,750 »	99,148 13	
752,100	742,400	9,700	»	729,062 50	720,642 63	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
752,100	742,400	9,700	»	729,062 50	720,642 63	
206,150	196,150	10,000	»	177,730 »	157,674 »	
509,100	509,100	»	»	268,200 »	245,050 62	
129,500	123,500	6,000	»	117,100 »	117,087 08	
82,950	80,450	2,500	»	80,450 »	92,440 23	
1,479,800	1,451,600	28,200	»	1,372,662 30	1,352,894 56	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . fr.	
21	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité . . . . .			
				109,150	
				109,150	
22	»	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire) . . . . .			
23	»	Archives de l'Etat dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité . . . . .			
		<i>Anvers</i>	1 conservateur . . . . . fr. 5,000 1 — adjoint . . . . . 4,000 1 concierge . . . . . 1,200	<i>Hasselt</i>	
			10,200	1 conservateur . . . . . fr 5,000 1 archiviste . . . . . 2,200 1 concierge . . . . . 1,200	
				8,400	
		<i>Arlon</i>	1 conservateur . . . . . 3,500	<i>Liège</i>	
				1 conservateur . . . . . 6,600 1 — adjoint . . . . . 4,000 2 archivistes à 2,600 et 3,000 fr. 5,400 1 garçon de bureau . . . . . 1,700 1 concierge . . . . . 800	
		<i>Bruges</i>	1 conservateur . . . . . 5,500 1 — adjoint . . . . . 4,000 2 archivistes de 2,200 à 2,600 . 4,800 1 concierge . . . . . 1,700		
			16,000		
		<i>Gand</i>	1 conservateur . . . . . 5,500 1 — adjoint . . . . . 3,500 2 archivistes à 3,400 francs . 6,800 1 concierge . . . . . 1,800	<i>Mons</i>	
			17,600	1 conservateur . . . . . 6,000 1 — adjoint . . . . . 4,000 2 archivistes à 2,200 et 3,400 fr. 5,600 1 concierge . . . . . 1,800	
				17,400	
				<i>Namur</i>	
				1 conservateur . . . . . 5,000 1 — adjoint . . . . . 4,000 1 garçon de bureau . . . . . 2,000	
				11,000	
				10,700	
				n	
				A REPORTER. . . fr	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,479,800	1,451,600	28,200	»	1,372,562 30	1,332,894 56	
109,150	104,350	4,600	»	102,300 »	92,950 »	
17,500	14,200	3,300	»	14,200 »	14,199 34	
115,500	105,200	8,300	»	101,680 »	94,549 69	
1,719,950	1,675,350	44,600	»	1,590,742 30	1,534,593 56	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
		REPORT. . . fr.																																																
24	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. ( <i>Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . . 17,700 »																																																
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. . . . . 5,000 »																																																
	c.	Inspection des archives communales. . . . . 2,000 »																																																
	a.	Échanges littéraires internationaux : Comité . . . . . 1,200 »																																																
	b.	Traitements du personnel. . . . . 20,000 »																																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENTS.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 5%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chef de service . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">4,200</td> <td style="text-align: right;">4,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">3,200</td> <td style="text-align: right;">3,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">2,600</td> <td style="text-align: right;">5,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Garçon de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nominations, promotions . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">200</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">20,000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Chef de service . . . . .	1	6,000	6,000		Chef de bureau . . . . .	1	4,200	4,200		Sous-chef de bureau . . . . .	1	3,200	3,200		Commis . . . . .	2	2,600	5,200		Garçon de bureau . . . . .	1	1,200	1,200		Traitements de disponibilité . . . . .	»	»	»		Nominations, promotions . . . . .	»	»	200					20,000	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																														
Chef de service . . . . .	1	6,000	6,000																																															
Chef de bureau . . . . .	1	4,200	4,200																																															
Sous-chef de bureau . . . . .	1	3,200	3,200																																															
Commis . . . . .	2	2,600	5,200																																															
Garçon de bureau . . . . .	1	1,200	1,200																																															
Traitements de disponibilité . . . . .	»	»	»																																															
Nominations, promotions . . . . .	»	»	200																																															
			20,000																																															
	c.	Local et matériel, frais d'expédition et d'emballage, frais divers. . . . . 12,700 »																																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																																
<b>CHAPITRE IV.</b>																																																		
<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.</b>																																																		
26	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . . . .																																																
27	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .																																																
28	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire; rémunération de services rendus par des personnes étrangères au personnel universitaire. . . . .																																																
29	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Subsidés pour encourager, dans les universités, le mouvement en faveur de l'éducation physique des étudiants. ( <i>Y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire.</i> ) . . . . .																																																
30	a.	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses . 111,000 »																																																
	b.	Bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires . 9,000 »																																																
		A REPORTER. . . . fr.																																																

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,719,950	1,675,550	44,400	»	1,590,742 30	1,354,593 56	
24,700	24,700	»	»	24,700 »	26,999 79	
55,900	29,550	4,350	»	25,450 »	23,635 28	
1,778,550	1,729,800	48,750	»	1,640,892 50	1,585,228 65	
AUGMENTATION fr.		48,750				
1,000	1,000	»	»	1,000 »	999 96	
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,979 53	
1,999,596	1,983,680	15,916	»	1,915,660 »	1,893,177 18	
823,160	752,435	70,725	»	767,815 31	741,759 55	
120,000	122,000	»	2,000	120,313 20	125,262 95	
2,945,756	2,861,115	86,641	2,000	2,806,806 51	2,763,158 07	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . . . fr.
31	•	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .
32	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers . . . . .
53	•	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, littéra f, de la loi du 12 avril 1894) . . . . .
54	•	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .
35	•	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission . . . . .
36	•	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du secrétaire adjoint . . . . .
57	•	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités . . . . .
38	•	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .
39	•	Frais de publication du vingt et unième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>		
40	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire . . . . .
41	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.) . . . . .
42	•	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat : traitements du personnel, indemnités . . . . .
45	•	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'Etat : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau . . . . .
		A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,945,736	2,861,115	86,641	2,000	2,806,806 51	2,763,158 97	
95,000	70,000	25,000	»	91,107 05	75,192 15	
5,000	5,000	»	»	5,000 »	4,993 60	
11,200	9,500	1,700	»	11,186 80	11,580 20	
1,000	1,000	»	»	1,000 »	985 90	
5,100	5,100	»	»	6,000 »	6,238 10	
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,999 92	
20,000	18,000	2,000	»	20,658 42	17,998 55	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	21,000 »	
2,500	»	2,500	»	»	2,468 10	
3,108,536	2,992,715	117,841	2,000	2,984,738 78	2,905,415 49	
AUGMENTATION. . fr.		115,841 »				
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,699 92	
12,920	12,920	»	»	15,994 43	8,452 94	
63,900	63,900	»	»	63,900 »	65,158 71	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	18,196 10	
100,820	100,820	»	»	101,894 43	91,487 67	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
100,820	100,820	»	»	101,894 45	91,487 67	
151,475	116,475	15,000	»	111,475	108,921 45	
16,000	20,000	»	4,000	14,000	12,128 79	
78,000	81,000	»	5,000	78,873 70	70,995 »	
2,800	2,800	»	»	5,128	2,799 79	
4,888,530	4,794,660	93,870	»	4,295,080	4,305,152 14	
5,217,625	5,115,755	108,870	7,000	4,601,151 13	4,586,484 82	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr.
49	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées . . . . .	
50	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. . . . .	188,348 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé. . . . .	560 »
51	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides . . . . .	
52	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers . . . . .	
53	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi. . . . .	
54	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements. . . . .	
55	a.	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions. . . . .	10,000 »
	b.	Acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen. Frais d'impressions intéressant exclusivement ce service . . . . .	4,000 »
	c.	Missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen. Indemnités; frais de voyage . . . . .	6,000 »
	»	Frais de publication du vingtième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen. ( <i>Pour mémoire.</i> ) . . . . .	
	»	Frais de publication de l'annuaire du personnel de l'enseignement moyen de l'État. ( <i>Pour mémoire.</i> ) . . . . .	
56	»	Musée pédagogique de l'enseignement moyen . . . . .	
<b>TOTAL DU CHAPITRE V.</b> . . . . .			<b>fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,217,625	5,115,753	108,870	7,000	4,601,151 13	4,586,484 82	
54,500	54,500	»	»	53,097 57	53,000 »	
188,908	188,908	»	»	178,908 »	179,305 72	
49,100	49,400	»	»	45,796 63	43,900 »	
30,500	50,500	»	»	50,500 »	50,472 96	
2,000	2,000	»	»	2,000 »	2,000 »	
95,000	85,000	10,000	»	91,599 59	72,827 46	
20,000	20,000	»	»	23,005 »	22,420 36	
»	5,500	»	5,500	»	»	
»	1,500	»	1,500	»	»	
5,000	5,000	»	»	»	»	
5,642,655	5,537,565	118,870	13,800	5,005,857 92	4,970,409 52	
AUGMENTATION . . . fr.		105,070 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>CHAPITRE VI.</b>							
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>							
57	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire . . . . .					
58	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers . . . . .					
59	•	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>
		Inspecteurs des écoles normales . . . . .	5	•	6,000 à 7,500	19,500	
		Inspectrice des écoles normales . . . . .	1	•	2,000	2,000	
		Vérificateur des économats . . . . .	1	•	5,400	5,400	
		Inspecteurs principaux . . . . .	18	•	5,500 à 7,500	118,500	
		Inspecteurs cantonaux . . . . .	92	•	3,500 à 5,500	389,400	
		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires . . . . .	1	•	3,900	3,900	
		Disponibilité . . . . .	2	•	•	4,250	
		Augmentations de traitement . . . . .	•	•	•	2,050	
						545,000	
a.		Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales . . . . .				10,200	•
b.		Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :					
		1° Aux inspecteurs principaux . . . . .				43,200	•
		2° Aux inspecteurs cantonaux . . . . .				128,400	•
		3° Aux inspectrices déléguées . . . . .				28,800	•
c.		Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .				7,200	•
d.		Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires . . . . .				2,000	•
e.		Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire . . . . .				1,500	•
a.		Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires . . . . .				120,300	•
b.		Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite . . . . .				800	•
<b>A REPORTER.</b>						fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	1,999 95	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,421 30	
545,000	535,000	10,000	»	520,850	488,453 10	
221,300	221,300	»	»	221,300	208,204 39	
121,100	121,100	»	»	121,100	120,023 »	
895,900	885,900	10,000	»	869,750	823,103 74	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					REPORT. . . . fr.	
							683,000	
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . .					683,000	
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT PAR AN (taux prévu par l'arrêté royal du 14 juin 1912).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.
		Écoles normales d'instituteurs :						
		Directeurs . . . . .	7	"	4,500 à 6,000	3,000	58,400	
		Économes . . . . .	7	"	2,400 » 3,800	4,200	24,140	
		Professeurs . . . . .	85	"	2,500 » 5,000	"	210,400	
		Surveillants . . . . .	22	"	1,500 » 3,000	3,200	45,450	
		Gens de service . . . . .	15	"	1,000 » 1,600	"	19,500	
		Écoles normales d'institutrices :						
		Directrices . . . . .	6	"	3,800 à 5,000	1,260	28,300	
		Économes . . . . .	6	"	2,000 » 3,400	2,000	17,980	
		Régentes et professeurs . . . . .	74	"	2,500 » 4,500	"	205,200	
		Maitresses d'études . . . . .	21	"	1,300 » 2,800	2,900	45,040	
		Gens de service . . . . .	10	"	1,000 » 1,600	"	12,000	
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires . . . . .					653,410 51,590	
							TOTAL . . . . .	683,000
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements nor- maux de l'État . . . . .					30,000	
	c.	Cours normaux temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires; 2° pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et confé- rences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. (Y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire) . . . . .					62,000	
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application . . . . .					175,000	
62	"	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne . . . . .						
65	"	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'admi- nistration de l'enseignement primaire . . . . .						
64	"	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État . . . . .						
65	"	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées . . . . .						
66	"	Frais des conférences des instituteurs . . . . .					457,000	
67	a.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs con- currents; frais du jury; frais divers . . . . .					50,000	
	b.							
		A REPORTER. . . . .					fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
895,900	883,900	10,000	.	869,750	823,103 74	
952,000	922,000	30,000	.	892,250	900,002 45	
35,000	35,000	.	.	35,000	54,842 30	
8,000	8,000	.	.	7,000	5,989 01	
88,000	88,000	.	.	78,000	77,988 70	
500,000	500,000	.	.	500,000	498,429 »	
207,000	207,000	.	.	207,000	206,355 »	
2,683,900	2,643,900	40,000	.	2,589,000	2,546,088 20	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,683,900	2,643,900	40,000	»	2,589,000	2,546,688 20	
100,000	100,000	»	»	100,000	37,360 70	
13,090,000	12,820,000	270,000	»	12,560,000	12,550,610 45	
4,200,000	4,000,000	200,000	»	4,040,000	981,712 36	
930,000	920,000	10,000	»	920,000	920,000 »	
30,000	50,000	»	»	26,715	23,014 »	
1,800,000	1,800,000	»	»	1,740,000	1,687,980 73	
135,000	143,000	10,000	»	143,000	133,021 57	
110,000	110,000	»	»	125,000	116,771 47	
1,060,000	1,000,000	60,000	»	1,000,000	999,819 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,480 49	
3,180,000	3,160,000	20,000	»	2,949,285	2,843,043 »	
430,000	430,000	»	»	105,000	»	
9,200	9,200	»	»	6,200	4,800 »	
4,300	4,300	»	»	7,300	7,846 07	
55,950	53,950	»	»	55,950	55,942 31	
»	9,300	»	9,300	»	»	
27,848,330	27,247,830	610,000	9,300	26,439,450	22,717,322 33	
AUGMENTATION . . fr.		600,300				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>BEAUX-ARTS.</b>		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. . . . . fr. 235,000 »
83	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses . . . . . 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu . . . . . 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés . . . . . 9,000 »
84	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.) . . . . .
85	»	Conseil supérieur des beaux-arts. Traitement du secrétaire. Frais divers . . . . .
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
86	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien . . . . .
87	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions de médailles et de livres. Acquisition et frais d'entretien de modèles destinés à l'enseignement . . . . .
88	»	Inspection des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles . . . . .
89	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin . . . . .
90	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études . . . . .
91	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. . . . . fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours . . . . . 18,937 »
92	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses . . . . .
A REPORTER. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	294,	393,896 27	
140,000	140,000	»	»	100,000	99,948 54	
2,000	2,000	»	»	2,000	»	
153,405	153,405	»	»	155,405	153,405	
255,000	255,000	»	»	243,278 17	237,963 48	
10,000	10,000	»	»	9,700	7,607 20	
1,000	1,000	»	»	»	»	
17,000	17,000	»	»	17,000	17,000	
58,957	38,957	»	»	58,957	32,308 24	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,986 58	
912,342	912,342	»	»	879,120 17	962,115 31	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT . . . . . fr.				
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>				
93	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; Musée moderne : personnel et frais de surveillance. . . . .	fr. 72,850	»		
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. . . . .	4,500	»		
		DESIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.
		Secrétaire . . . . .	1	4,000	4,000	
		Comptable . . . . .	1	2,000 à 4,800	2,000	
		Praticien . . . . .	1	3,000 à 4,800	3,300	
		Brigadier . . . . .	1	1,400 à 2,880	2,100	
		Surveillants . . . . .	23	1,200 à 2,640	38,500	
		Cireurs . . . . .	6	1,200 à 2,640	9,000	
		Chauffeurs . . . . .	2	1,200 à 2,640	2,800	
		Concierges . . . . .	3	1,000 à 2,160	3,880	
		Gardiennes du vestiaire Nominations, promotions, rémunérations d'agents salariés, secours . . . . .	2 »	500 à 1,200 »	1,300 10,300	
					77,580	
94	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; Musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus . . . . .			fr. 411,750	»
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus . . . . .			3,950	»
95	»	Musées royaux du Cinquantenaire. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections . . . . .				
		DESIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.
		Conservateur en chef . . . . .	1	10,000	10,000	
		Conservateurs . . . . .	4	5,500 à 7,800	24,700	
		Conservateurs adjoints . . . . .	2	4,200 à 6,000	8,400	
		Attaché de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	3,200 à 3,520	4,000	
		Attachés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4	2,200 à 3,000	10,400	
		Comptable . . . . .	1	3,000 à 3,000	3,000	
		Chef du service photographique . . . . .	1	2,400 à 3,280	3,200	
		Préposé à la bibliothèque . . . . .	1	1,600 à 3,840	1,800	
		Commis . . . . .	3	1,600 à 3,840	10,000	
		Préparateurs . . . . .	6	1,600 à 3,840	12,000	
		Gardes . . . . .	2	1,600 à 3,840	4,200	
		Surveillants . . . . .	44	1,200 à 2,640	64,700	
		Messager et chauffeurs . . . . .	3	1,200 à 2,640	4,300	
		Gardiennes du vestiaire . . . . .	3	500 à 1,200	2,000	
		Concierge . . . . .	»	»	»	
		Cours d'art et d'archéologie, frais d'études des collections, nominations, promotions, rémunérations d'agents salariés, secours. . . . .	»	»	16,100	
					181,000	
						A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
912,542	912,542	»	»	879,120 17	962,115 51	
77,550	77,550	»	»	77,550 »	65,822 44	
418,700	418,700	»	»	452,611 50	418,700 »	
181,000	179,000	2,000	»	174,000 »	144,498 47	
1,286,592	1,284,592	2,000	»	1,283,081 67	1,286,156 22	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																											
		REPORT. . . . fr.																																											
96	»	Musées royaux du Cinquantenaire : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance et des Comités de sections. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses . . . . .																																											
		<i>Monuments publics:</i>																																											
97	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables . . . . .																																											
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>																																											
98	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. . . . . fr. 113,000 »																																											
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux . . . . . 12,000 »																																											
99	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations . . . . .																																											
100	»	Commission royale des monuments et des sites. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.																																											
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 45%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENTS.</th> <th style="width: 15%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Secrétaire adjoint . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,400</td> <td style="text-align: center;">2,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Comptable . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,600</td> <td style="text-align: center;">4,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huissier-messenger . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,000</td> <td style="text-align: center;">1,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Somme réservée pour augmentations de traitements. Rémunérations . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">4,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">17,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Secrétaire . . . . .	1	5,000	5,000		Secrétaire adjoint . . . . .	1	2,400	2,400		Comptable . . . . .	1	4,600	4,600		Huissier-messenger . . . . .	1	2,000	2,000		Concierge . . . . .	1	1,000	1,000		Somme réservée pour augmentations de traitements. Rémunérations . . . . .	»	»	4,500			»	»	17,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																									
Secrétaire . . . . .	1	5,000	5,000																																										
Secrétaire adjoint . . . . .	1	2,400	2,400																																										
Comptable . . . . .	1	4,600	4,600																																										
Huissier-messenger . . . . .	1	2,000	2,000																																										
Concierge . . . . .	1	1,000	1,000																																										
Somme réservée pour augmentations de traitements. Rémunérations . . . . .	»	»	4,500																																										
	»	»	17,500																																										
101	a.	Commission royale des monuments et des sites : jetons de présence des membres. fr. 8,200 »																																											
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs . . . . . 16,000 »																																											
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication . . . . . 2,000 »																																											
102	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments et des sites; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission . . . . .																																											
103	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses . . . . .																																											
		A REPORTER. . . . fr.																																											

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,286,592	1,284,592	2,000	»	1,285,081 67	1,286,156 22	
159,000	159,000	»	»	199,000 »	225,997 72	
56,000	56,000	»	»	56,000 »	110,057 »	
125,000	125,000	»	»	125,000 »	220,820 01	
200,000	200,000	»	»	200,000 »	400,000 »	
17,500	17,500	»	»	14,500 »	15,625 05	
26,200	25,200	1,000	»	26,700 »	22,679 21	
10,500	9,500	1,000	»	10,487 »	8,556 85	
2,500	2,500	»	»	2,500 »	12,360 37	
1,862,892	1,858,892	4,000	»	1,807,008 67	2,300,052 41	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . .fr.
			REPORT. . . . .fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>	
104	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique . . . . .	
105	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. . . . .	
106	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	
107	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel . . . . .	
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses . . . . .	fr. 106,555 »
108	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique . . . . .	15,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . . . .	100,645 »
	a.	Inspection des écoles de musique. . . . .	fr. 9,000 »
109	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. . . . .	5,000 »
110	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre des Sciences et des Arts. . . . .	
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . .</b>	<b>.fr.</b>
		<b>CHAPITRE VIII.</b>	
		<b>DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.</b>	
111	»	Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse. Rente annuelle et viagère de 2,500 francs due en vertu du legs fait à l'État par M. Vermeersch (arrêté royal du 9 février 1911). Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	
112	»	Subsides aux fédérations des sociétés belges de gymnastique. . . . .	
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII . . . . .</b>	<b>.fr.</b>

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,862,892 »	1,858,892 »	4,000 »	»	1,897,068 67	2,300,052 41	
190,500 »	190,500 »	»	»	180,500 »	173,000 »	
104,855 »	104,855 »	»	»	95,855 »	95,855 »	
66,750 »	66,750 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
63,190 »	63,190 »	»	»	60,595 »	60,595 »	
220,200 »	220,200 »	»	»	200,200 »	198,131 63	
12,000 »	10,000 »	2,000 »	»	8,400 »	8,768 46	
1,000 »	1,000 »	»	»	133 35	»	
2,525,367 »	2,517,367 »	6,000 »	»	2,502,752 »	2,898,362 50	
AUGMENTATION. . fr.		6 000 »				
8,500 »	8,500 »	»	»	8,500 »	6,708 72	
5,000 »	5,000 »	»	»	15,000 »	»	
15,500 »	15,500 »	»	»	23,500 »	6,708 72	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
		Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
113		Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux. . . . .
114		Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école et d'écoles normales . . . . .
		Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique. ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
115		Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer . . . . .
		Musée des beaux-arts de Saint-Nicolas. — Part d'intervention de l'État (4 <sup>e</sup> et dernière annuité) ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		Construction d'un pavillon destiné à recevoir les œuvres des artistes belges qui participeront à l'Exposition universelle de Rome et autres dépenses relatives à cette participation ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
116		Musée des beaux-arts de Tournai. — Part d'intervention de l'État (1 <sup>re</sup> annuité) . . . . .
		Musées royaux de peinture et de sculpture. — Acquisitions ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		Conservatoire royal de musique de Gand. — Quote-part de l'État dans les frais de placement du buffet d'orgues et décoration de la salle des concerts ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
117		Hôtel de ville de Léau. — Dégagement . . . . .
		Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Surveillance extraordinaire, emballage, port, déballage, réception et exposition de collections d'antiquités léguées aux musées; confection d'un mobilier spécial ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		Aménagement et restauration des remparts de Binche ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		Reconstitution du jubé de Jacques Dubrœucq en l'église de Sainte-Waudru, à Mons; frais d'étude ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		Musée pédagogique de l'enseignement moyen ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
		Frais résultant de la révision des pensions du personnel enseignant ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	32,227 »	»	32,227 »	107,045 »	161,055 28	
45,000 »	110,000 »	»	65,000 »	20,000 »	16,140 59	
1,000,000 »	1,000,000 »	»	»	1,650,000 »	2,055,753 05	
»	»	»	»	»	22,000 »	
18,000 »	18,000 »	»	»	18,000 »	18,000 »	
»	8,500 »	»	8,500 »	8,000 »	8,500 »	
»	»	»	»	»	15,285 58	
12,500 »	»	12,500 »	»	»	»	
»	»	»	»	»	50,000 »	
»	»	»	»	»	6,000 »	
13,000 »	»	13,000 »	»	»	»	
»	»	»	»	»	99,996 50	
»	»	»	»	50,000 »	»	
»	»	»	»	1,000 »	»	
»	»	»	»	1,000 »	»	
»	»	»	»	10,000 »	»	
1,088,500 »	1,108,727 »	20,227 »	105,727 »	1,845,045 »	2,448,731 »	
DIMINUTION . . fr.		80,227 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII.	Administration centrale . . . . . Pensions et secours . . . . . Sciences et lettres . . . . . Enseignement supérieur . . . . . Enseignement moyen . . . . . Enseignement primaire . . . . . Beaux-arts. . . . . Dépenses diverses et imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
IX.	Services divers . . . . .
TOTAUX . . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
753,878 »	739,410 »	14,765 »	»	710,125 57	611,936 64	
422,397 »	426,397 »	»	4,000 »	413,397 »	398,589 84	
1,778,550 »	1,729,800 »	48,750 »	»	1,640,892 50	1,585,228 65	
3,108,536 »	2,992,715 »	115,841 »	»	2,964,738 78	2,905,415 49	
5,642,653 »	5,537,565 »	105,070 »	»	5,005,857 92	4,970,409 32	
27,848,350 »	27,247,850 »	600,500 »	»	26,439,450 »	22,717,522 35	
2,323,367 »	2,517,567 »	6,000 »	»	2,502,732 »	2,898,562 50	
13,500 »	13,500 »	»	»	23,500 »	6,708 72	
4,088,500 »	4,168,727 »	»	80,227 »	4,845,045 »	2,448,751 »	
45,179,728 »	42,373,029 »	890,926 »	84,227 »	41,545,738 57	58,542,524 49	
AUGMENTATION . . fr.		806,699 »				

(82)

# ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES  
ET DES ARTS  
POUR L'EXERCICE 1914.

---

## ANNEXE N° 1.

---

L'administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1915, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1915, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

---

84

ANNEXES N<sup>os</sup> 2 ET 3.

---

BEAUX-ARTS.

---

RELEVÉ

*des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.*

---

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PROVINCES D'ARRAS, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1910.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce au Palais de Justice de Bruxelles . . . . .	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 »	40,000 »	»	26,000 »
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité . . . . .	3) 146,000 »	146,000 »	»	121,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck . . . . .	4) 5,000 »	5,000 »	»	3,000 »
Groupe en bronze intitulé « Lutte équestre » . . . . .	5) 50,000 »	50,000 »	»	50,000 »
Ancien retable de la chapelle de Herbais-sous-Piétrain . . . . .	6) 6,000 »	6,000 »	»	4,000 »
Collection d'objets japonais, chinois et tonkinois . . . . .	7) 38,871 »	38,871 »	»	26,151 »
Exécution de deux fontaines décoratives pour les jardins de l'hôtel communal d'Ixelles . . . . .	8) 50,000 »	25,000 »	25,000 »	»
Exécution de panneaux décoratifs destinés à orner la salle de la Cour d'assises du Palais de Justice de Bruxelles . . . . .	9) 55,000 »	55,000 »	»	»
Vases égyptiens . . . . .	10) 4,350 »	4,350 »	»	»
A REPORTER . . . . .fr.	411,221 »	386,221 »	25,000 »	236,151 »

## SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1911.	de 1912.	de 1913.	de 1914.	à venir.	
»	»	2,000 »	4,000 »	4,000 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
14,000 »	»	»	»	»	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
»	25,000 »	»	»	»	2) Contrat du 10 novembre 1902. — M. Émile Wauters s'engage à exécuter ce portrait. Le prix a été soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail (le travail est terminé).
»	»	2,000 »	»	»	3) Contrat du 28 février 1905. — Feu Constantin Meunier s'était engagé à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement.
»	»	»	»	»	4) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 5,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
»	»	»	»	»	5) Contrat du 26 février 1908. — M. le Comte Jacques de Lalaing cède à l'État ce groupe en bronze moyennant une somme de 50,000 francs, à solder comme suit 10,000 francs en 1908; 20,000 — 1909; 20,000 — 1910. Ce groupe est placé à l'entrée du Bois de la Cambre.
2,000 »	»	»	»	»	6) Contrat du 2 janvier 1909. — Le conseil de fabrique de l'église de Pictrain cède un ancien retable de la chapelle de Herbais moyennant la somme de 6,000 francs payable en trois annuités de 2,000 francs.
6,360 »	6,360 »	»	»	»	7) Contrat du 1 <sup>er</sup> février 1908 — M. Michotte cède ladite collection moyennant la somme de 38,871 francs payable en cinq annuités.
»	»	12,500 »	12,500 »	»	8) M. Victor De Haen est chargé de l'exécution de ce travail.
20,000 »	3,000 »	17,000 »	10,000 »	5,000 »	9) Contrat du 12 octobre 1908. — M. Jean Delville s'engage à exécuter cinq panneaux décoratifs destinés à orner la salle de la Cour d'assises du Palais de Justice de Bruxelles
1,350 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »	»	10) Contrat du 10 mai 1911. — M. Goethals cède aux Musées royaux du Cinquantième une série de vases égyptiens, moyennant la somme de 4,350 francs payable en quatre annuités.
43,710 »	35,360 »	34,500 »	27,500 »	9,000 »	

## MINISTÈRE DES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1910.
REPORT . . . . fr.	411,221 »	386,221 »	25,000 »	236,151 »
Tableau intitulé « Le Duo », attribué à Gonzales Coques.	11) 80,300 »	80,300 »	»	»
Deux panneaux attribués à Benzon représentant saint Jean et un donateur . . . . .	12) 15,000 »	15,000 »	»	»
Collection d'objets japonais . . . . .	13) 20,000 »	20,000 »	»	»
Antiquités babyloniennes . . . . .	14) 12,850 »	12,850 »	»	»
Exécution d'un tableau destiné à la décoration du Prétoire de la Justice de paix de Bruxelles . . . . .	15) 10,000 »	10,000 »	»	2,500 »
Tableau intitulé « Une Consultation » . . . . .	16) 10,000 »	10,000 »	»	»
Tableau intitulé « Portrait de mon Père » . . . . .	17) 10,000 »	10,000 »	»	»
Un casque italique et un ceinturon étrusque . . . . .	18) 7,000 »	7,000 »	»	»
TOTAUX . . . . fr.	576,371 »	551,371 »	25,000 »	238,651 »

## SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1911.	de 1912.	de 1913.	de 1914.	à venir.	
43,740 »	35,360 »	34,500 »	27,500 »	9,000 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
73,000 »	7,300 »	»	»	»	11) Contrat du 30 juin 1911. — M. Laire Dubreuil cède aux Musées royaux de peinture et de sculpture, un tableau intitulé « Le Duo », attribué à Gonzales Coques, moyennant la somme de 80,500 francs payable en deux annuités.
7,250 »	7,750 »	»	»	»	12) Contrat du 30 décembre 1911 — M. Charles Brunner cède aux Musées royaux de peinture et de sculpture deux panneaux attribués à Benzon et représentant saint Jean et un donateur, moyennant la somme de 15,000 francs payable en deux annuités.
»	10,000 »	5,000 »	5,000 »	»	13) Contrat du 18 mars 1912. — M. Vandembroeck cède aux Musées royaux du Cinquantenaire une collection d'objets japonais, moyennant la somme de 20,000 francs payable en trois annuités.
»	6,850 »	6,000 »	»	»	14) Contrat du 20 avril 1912. — M. Goethals cède aux Musées royaux du Cinquantenaire un lot d'antiquités babyloniennes, moyennant la somme de 12,850 francs payable en deux annuités.
»	2,500 »	5,000 »	»	»	15) Contrat du 21 octobre 1912. — M. Jacob Smits s'engage à exécuter un tableau destiné à la décoration du Prétoire de la Justice de paix de Bruxelles moyennant la somme de 10,000 francs payable comme suit : 1° Défalcation d'un subside alloué en 1912. fr. 2,500 » 2° Approbation des esquisses. . . . . 2,500 » 3° Après la réception de l'œuvre entièrement terminée. . . . . 5,000 » Fr. 10,000 »
5,000 »	5,000 »	»	»	»	16) Contrat du 12 octobre 1911. — M. H. Desmeth, artiste peintre, cède à l'Etat un tableau intitulé « Une Consultation ». Le paiement s'effectuera par moitié sur les exercices 1911 et 1912.
»	»	5,000 »	5,000 »	»	17) Contrat du 1 <sup>er</sup> mars 1915. — M. Jean de la Hoesse cède à l'État un tableau intitulé « Portrait de mon Père » au prix de 10,000 francs, payable par moitié sur les exercices 1913 et 1914.
»	»	3,500 »	3,500 »	»	18) Contrat du 28 juin 1915. — M. Fenardent cède aux Musées royaux du Cinquantenaire un casque italique et un ceinturon étrusque, moyennant la somme de 7,000 francs. Le paiement s'effectuera en deux annuités de 3,500 francs, sur les exercices 1913 et 1914.
128,960 »	74,760 »	59,000 »	44,000 »	9,000 »	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1910.
Monument Defrecheux . . . . .	1) 70,000 »	25,000 »	45,000 »	25,000 »
— Thonissen . . . . .	2) 30,000 »	15,000 »	15,000 »	»
— commémoratif des installations maritimes à Bruxelles . . . . .	3) 42,000 »	10,500 »	31,500 »	10,500 »
— aux victimes du navire-école « Comte de Smet de Naeyer » . . . . .	4) 45,000 »	7,500 »	37,500 »	»
— à la mémoire de Joseph Dupont . . . . .	5) 25,000 »	6,000 »	19,000 »	6,000 »
— à la mémoire de Hubert et Jean Van Eyck, à Gand . . . . .	6) 70,000 »	20,000 »	50,000 »	»
— à l'eximius Vandevelde . . . . .	7) 25,000 »	8,333 33	16,666 67	»
— à la mémoire du statuaire Delcour . . . . .	8) 16,723 45	6,000 »	10,723 45	»
— à la mémoire de Gustave Hubert . . . . .	9) 3,000 »	1,000 »	2,000 »	1,000 »
Mémorial aux Bienfaiteurs des pauvres, à Anderlecht . . .	10) 12,500 »	3,125 »	9,375 »	»
Buste de feu Thonissen . . . . .	11) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Van Beneden . . . . .	12) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Emile de Lavcleye . . . . .	13) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Peter Benoit . . . . .	14) 3,500 »	3,500 »	»	»
— E. Dupont . . . . .	15) 2,500 »	2,500 »	»	»
Monument Vandale, à Courtrai . . . . .	16) 18,000 »	6,000 »	12,000 »	»
TOTAUX . . . . fr.	370,723 45	121,958 33	248,765 12	42,500 »

## SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1911.	de 1912.	de 1913.	de 1914.	à venir.	
»	»	»	»	»	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	»	»	»	13,000 »	1) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot; il sera érigé sur une des places publiques de Liège
»	»	»	»	»	2) Ce monument sera exécuté par M. Vinçotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt.
»	»	»	»	»	3) Ce monument, commandé à M. De Wever, sera érigé place Saintelette, à Molenbeck-Saint-Jean.
»	7,500 »	»	»	»	4) Ce monument, exécuté par M. Ch. Samuel, est érigé au square place Jean Jacobs, à Bruxelles.
»	»	»	»	»	5) Ce monument, exécuté par M. Paul Dubois, est placé sur l'un des piliers de l'escalier du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles.
»	8,875 »	11,125 »	»	»	6) Ce monument, exécuté par M. Georges Verbank, sera érigé à Gand près de l'église Saint-Bavon.
»	»	»	8,333 33	»	7) Ce monument, exécuté par M. De Beule, sera érigé à Beveren-Waes.
6,000 »	»	»	»	»	8) Ce monument, exécuté par MM. Colin et Paul Dubois, est érigé sur une des places publiques de Liège.
»	»	»	»	»	9) Ce monument, confié à M. Victor Rousseau, est érigé au cimetière de Schaerbeek
»	»	»	3,125 »	»	10) Ce mémorial, exécuté par M. Vogelaer, sera érigé dans le nouveau square de l'Aviation.
»	»	1,250 »	1,250 »	»	11) Contrat du 25 janvier 1913. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable par moitié après l'approbation du modèle en terre approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre entièrement terminée.
»	»	1,250 »	1,250 »	»	12) Contrat du 30 janvier 1913. — Idem.
»	»	1,250 »	1,250 »	»	13) Contrat du 30 janvier 1913. — Idem.
»	1,750 »	1,750 »	»	»	14) Contrat du 16 novembre 1912. — Idem.
»	»	1,250 »	1,250 »	»	15) Contrat du 30 janvier 1913. — Idem.
»	»	3,000 »	3,000 »	»	16) Ce monument, confié à M. Georges Vande Voorde, sera érigé place Joseph Vandale, à Courtrai.
6,000 »	18,125 »	20,875 »	19,458 33	13,000 »	

(92)